Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260707-DELIB2026070714-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 1ER Juillet 2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	17
Votants	21

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, MIGNIERE Caroline, TOUZARD Blaise, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, COLOMBEL Joëlle, LIPOVAC Anne-Sylvie, CHABILAND Annabelle, PROVOST Frédéric, DANG Isabelle-Laure.
Etaient absents excusés : GORON Maxime donne pouvoir à TOUZARD Blaise / JEANNEAU Luc donne pouvoir à BOLIVARD Régis / LE DIMNA Martine donne pouvoir à TOCZÉ Christian / ROBIDOU Christophe donne pouvoir à LEGRAND Rémi / GOUGEON Laurent / MORIN-LOUVIGNY Isabelle / VIVIEN-MOISON Véronique / MORIN Stéphanie / LAVOLÉE Sébastien / DEHEEGER Vianney.
Etait absent : néant.
Secrétaire de séance : M. Frédéric BIMBOT à qui il est adjoint un auxiliaire.

14. Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Bretagne Romantique pour l'acquisition d'une cabane étape

Rapporteur : Mme Nathalie Delville, adjointe.

Dans le cadre de sa politique de développement touristique et de valorisation des mobilités douces, la commune de Tinténiac souhaite renforcer son offre d'hébergement à la nuitée afin d'assurer un meilleur maillage du territoire et de répondre aux besoins des usagers du canal d'Ille-et-Rance et des itinéraires cyclables.

Labellisée France Vélo Tourisme, la commune entend poursuivre ses actions en faveur de l'accueil des cyclotouristes et des randonneurs. À ce titre, elle a déjà procédé à l'acquisition d'une cabane étape sur le terrain de camping communal.

Afin de compléter cette offre, la commune prévoit également, dans le cadre du Contrat Canal conclu avec la Région Bretagne et la Communauté de Communes Bretagne Romantique, l'installation d'une station de réparation de vélos ainsi que des sanitaires accessibles par badge à proximité du musée de l'Outil.

Dans cette continuité, la commune souhaite acquérir une nouvelle cabane étape d'une capacité de quatre couchages, composée de deux chambres séparées disposant chacune d'un accès indépendant avec système de fermeture et d'espaces de rangement.

Cette cabane, réalisée en ossature bois, clin et claire-voie en douglas naturel non traité issu du Massif Central et scié à Liffré (Ille-et-Vilaine), est fabriquée par l'entreprise locale La Cabanerie, implantée à Acigné (Ille-et-Vilaine). Les façades et habillages de toiture sont peints.

Le coût total de l'opération s'élève à 12 264 € TTC, comprenant :

- la fourniture de la cabane étape pour 10 752 euros TTC ;
- l'installation électrique pour un montant de 528 € TTC ;
- la livraison et la mise en place pour un montant de 984 € TTC.

Au regard de son intérêt touristique et de son inscription dans la stratégie de développement de l'accueil des itinérances douces, ce projet est éligible au dispositif d'aide aux projets

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260707-DELIB2026070714-DE

communaux de valorisation touristique et durable mis en œuvre par la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Le règlement d'intervention prévoit une subvention correspondant à 20 % du montant TTC de l'opération, plafonnée à 2 000 € pour les projets dont le coût est supérieur à 10 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont quatre pouvoirs),

- **valide** le projet d'acquisition d'une cabane étape d'un montant total de 12 264 € TTC
- **sollicite** auprès de la Communauté de Communes Bretagne Romantique une subvention au titre de l'aide aux projets communaux de valorisation touristique et durable, pour un montant de 2 000 €
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction et à l'exécution de cette demande de subvention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,
Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance, Frédéric BIMBOT